

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 07 Avril 1997 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil provisoire de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Jeannine Patry, Jocelyne Bureau, Messieurs les Conseillers Lauréat Lessard, René Veilleux, Viateur Cloutier, André Bizier, Victor Bernard et Eudore Perron formant quorum sous la Présidence de Monsieur Benoît Prévost Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

60-97

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Viateur Cloutier,  
Secondé par Monsieur René Veilleux,  
et résolu que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

61-97

**ADOPTION DES DERNIER PROCES-VERBAUX**

Proposé par Madame Jocelyne Bureau,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu que les procès-verbaux de la séance régulière du 03 mars 1997 et de la séance spéciale du 17 mars 1997 sont adoptés tels que présentés.

ADOPTE

62-97

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 1996 - SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur René Veilleux,  
et résolu que le rapport financier de l'année 1996 de la Municipalité de Saint-Victor représentant des recettes de 696 697 \$ et des dépenses de 688 601 \$ et un excédant des recettes sur les dépenses de 8096 \$ est adopté.

ADOPTE

63-97

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 1996 - SAINT-VICTOR-DE-TRING**

Proposé par Monsieur Viateur Cloutier,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu que le rapport financier de l'année 1996 de la Municipalité de Saint-Victor-de-Tring représentant des recettes de 848 824 \$ et des dépenses de 800 391 \$ et un excédant des recettes sur tels dépenses de 48 433 \$ est adopté.

ADOPTE

64-97

**NOMINATION DU VERIFICATEUR DES LIVRES DE L'ANNÉE FINANCIERE 1997 DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Lauréat Lessard,  
Secondé par Monsieur André Bizier,  
et résolu de nommer la firme de comptables Létourneau et Associés, 11 165 2 ième Avenue Saint-Georges, comme vérificateur des livres de la Municipalité de Saint-Victor pour l'année financière 1997.

ADOPTE

65-97

**DEMANDE BAR CHEZ JESSIE - 48 HEURES**

ATTENDU la demande du Bar Chez Jessie, 232 Rue Principale Saint-Victor, pour avoir la permission de la Municipalité de Saint-Victor pour faire un 48 heures le 18 et 19 juillet 1997.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Madame Jocelyne Bureau,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor refuse la demande du Bar Chez Jessie, situé au 231 Rue Principale Saint-Victor, pour l'ouverture de son Hôtel pendant 48 heures soit le 18 et 19 juillet 1997.

ADOPTE

66-97

**FONDATION DES MALADIES DU CŒUR - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

ATTENDU la demande de la Fondation des Maladies du Cœur du Québec pour une aide financière.

Proposé par Monsieur Lauréat Lessard,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor verse la somme de 50,00 \$ à la Fondation des Maladies du Cœur du Québec en guise de participation à leur campagne 1997.

ADOPTE

67-97

**EPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE**

Proposé par Madame Jocelyne Bureau,  
Secondé par Monsieur René Veilleux,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor réserve Monsieur Adrien Roy, 291 Rand 2 Sud à Saint-Martin, pur faire l'épandage de chlorure de calcium liquide pour la Municipalité de Saint-Victor.

Monsieur Léo-Guy Jacques communiquera avec Monsieur Roy pour le dit épandage.

ADOPTE

68-97

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - MOISSON BEAUCE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Moisson  
Beauce pour leur campagne de financement.

Proposé par Monsieur Alain Du Sault,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ pour leur campagne annuelle de Moisson Beauce.

ADOPTE

69-97 **CLUB PARENTAIDE BEAUCE-CENTRE INC.**

ATTENDU la demande du Club Parentaide Beauce-Centre Inc. Pour leur campagne de financement 1997.

Proposé par Monsieur Eudore Perron,  
Secondé par Monsieur André Bizier,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 0,20 \$ par capita soit une somme de 478,00 \$ pour leur campagne du financement 1997 du Club Parentaide Beauce-Centre Inc.

ADOPTE

70-97 **TRAVAUX A ETRE EXECUTES DURANT L'ETE 1997 POUVANT ETRE ADMISSIBLES A LA SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DES CHEMINS ET RUES A LA CHARGE DE LA MUNICIPALITE**

Proposé par Monsieur Eudore Perron,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu de demander à Monsieur Normand Poulin, Député de Beauce-Nord, une aide financière pour l'année 1997. Les travaux à effectuer seront de l'ordre de 200 000,00 \$.

ADOPTE

71-97 **CARTES D'ACCREDITATION - POMPIER ET PROTECTION CIVILE DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande des pompiers de Saint-Victor et de la protection civile pour des cartes d'accréditation à la Sûreté du Québec.

Proposé par Monsieur Lauréat Lessard,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que demande soit faite à la Sûreté du Québec qu'une carte d'accréditation soit émise pour les pompiers et la protection civile de Saint-Victor.

Le Secrétaire-trésorier est autorisé à remplir tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTE

72-97

**PROJET DE SUBDIVISION - LINE FORTIER**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur René Veilleux,  
et résolu que Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 361 pour créer le lot 361-57 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, le 27 février 1997 sous le numéro 2388 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

73-97

**VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE - LAC FORTIN**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Lauréat Lessard,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor remboursera une somme de 70,00 \$ à chaque résident du Lac Fortin pour le premier vidange de fosse septique sur présentation de leur facture.

ADOPTE

74-97

**DEMANDE AU ZONAGE AGRICOLE - REMY BOLDUC ET PAUL BOLDUC**

ATTENDU la demande faite par René Bolduc et Paul Bolduc à la Commission de la protection du Territoire Agricole du Québec pour morceler les lots 1804 et 1838 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

ATTENDU que cette demande restera vocation agricole et forestière.

ATTENDU que cette demande ne vas pas à l'encontre du règlement de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur René Veilleux,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor n'a aucune objection et appui la demande de Messieurs René et Paul Bolduc pour morcellement des lots 1804 et 1838 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

ADOPTE

Monsieur Victor Bernard quitte son siège à 22 :25 heures.



LES COMPTES

Proposé par Monsieur André Bizier,  
 Secondé par Monsieur Alain Du Sault,  
 et résolu que les comptes suivant sont adoptés  
 pour paiement :

205	Hydro-Québec	925,53	\$
206	Hydro-Québec	35,30	\$
288	Morin Fortin Samson	517,75	\$
289	Raymond Veilleux, Camionneur	284,88	\$
290	Garage Henri-Luc Veilleux	17,09	\$
291	Au Paradis de la Fleur	56,98	\$
292	Excavations André Gosselin	1 444,39	\$
293	Garage J.P. Bilodeau	270,65	\$
294	Garage Irenée Groleau	109,70	\$
295	Magasin Coop	103,25	\$
296	Supérieur Propane Inc.	84,23	\$
297	Garage Agricole Alain Bolduc	365,95	\$
298	G. Guillemette et Fils	55,11	\$
299	Formules D'affaires CCL	127,01	\$
300	Publications CCH/FM	160,50	\$
301	Les Camions Gilbert	108,26	\$
302	Appareils Electroniques St-Victor	39,89	\$
303	Beauce Chaîne	1 165,75	\$
304	Signabec	384,69	\$
305	Editions FD Enr.	73,83	\$
306	Atelier d'usinage LB	33,04	\$
307	Québectel Mobilité	67,79	\$
308	Cogéco câble	45,92	\$
309	C.R.S.B.P.	56,98	\$
310	Québec Téléphone	25,85	\$
311	Pitney Bowes	101,71	\$
312	Commerçants de la Chaudière	18,23	\$
313	Garage Gilles Roy	1 479,14	\$
314	Larochelle Equipement	661,62	\$
315	LubraSystems	349,16	\$
316	Formiciel	381,22	\$
317	Extincteurs Kaouin	14,53	\$
318	Centre du camion Amiante	175,11	\$
319	Micheline Fecteau Notaire	546,82	\$
320	Duchesne	73,61	\$
321	Transport Couture	53,85	\$
322	Editions Yvon Blais	86,57	\$
323	Mines Seleine	4 030,36	\$
324	Hydro-Québec	1 736,78	\$
325	S.Q.A.E.	1 065,73	\$
326	Garage Marc Bureau	225,20	\$
327	Centre Electrique de Beauce	217,41	\$
328	Soudure 2000	217,09	\$
329	Royalmat	164,09	\$
330	Groupe CS	239,30	\$
331	Béton St-Ephrem	2 297,33	\$
332	Clearnet Inc.	2 296,00	\$
333	Alliance Coop	6 795,28	\$
334	Praxair	55,72	\$
335	Bureautique Guy Drouin	907,44	\$
336	Propulseur Hélysphere Inc.	136,75	\$
337	Viateur Cloutier	15,00	\$

338 Alain Du Sault

20,00 \$

ADOPTE

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Madame Jocelyne Bureau,  
Secondé par Monsieur Viateur Cloutier,  
et résolu que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE TRÉSORIER

BENOIT PREVOST

MARC BELANGER